

PROTOCOLE D'ACCORD

Conformément à l'article 1-4 du protocole d'accord salarial du 28 février 2000, l'AESPA a réuni, le 18 juillet 2006, l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour examiner les conditions d'une évolution du barème salarial des intermittents techniques travaillant dans les sociétés de l'audiovisuel public adhérentes à l'AESPA.

Pour 2006, les partenaires ont convenu d'augmenter de 3% le barème en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005. Le nouveau barème, s'applique au 1^{er} juillet 2006.

Clauses de rendez-vous :

- 1 Les partenaires sociaux se réuniront, dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2006, pour faire un bilan d'application du présent accord dans les groupes 1 à 5 inclus du barème salarial.
- 2 Ils conviennent, par ailleurs, d'un rendez vous ferme, le 15 décembre 2006, afin d'ouvrir la négociation sur les barèmes 2007. Cette ouverture devra permettre, d'une part la prise en compte de l'avancée des travaux de la CMP concernée et, singulièrement, la mise en perspective avec les barèmes qui y auront été examinés.

Fait à Paris, le 18 juillet 2006

SP
FD
PC
JMS
IIC
Pour Jules
Carro
Garcia
L. B.
18A
JR

Didier TOURANCHEAU

AESPA

Jean-Jacques CORDIVAL

SNPCA CGC

Jean-Michel SEYBALD

SNFORT

Patrice CHRISTOPHE

CFDT-Syndicat des Médias

Gérard BESNER

SGTIF CGT

53 avenue

Frédéric MOUSSON
Georges PRAT

SNTR CGT

Marcel CARON
Josiane GASC-CABROL

Fédération de la Communication CFTC

Paul Marcel Caron
Josiane Cabrol

Jacques RUTMAN
Jean-Paul ASKENASI

SRCTA-UNSA

Jean-Loup CHIROL

SNTPCT

Philippe COUTEUX

CFDT-F3C

Alain PARENT
William MAUNIER

SNRT-CGT

SNRT

INTERMITTENTS TECHNIQUES

BAREME AESPA 2006

Groupe	Fonctions	Barème de référence (01/01/2005)	Barème année 2006 journée de 8h augmentation de 3%
1	accessoiriste opérateur synthétiseur costumier/habilleur électricien/éclairagiste machiniste tapissier en décoration peintre en décoration	103,40	106,50
1 bis	aide de plateau	91,60	94,35
2	conducteur de groupe	108,40	111,65
3	peintre décorateur régisseur/régisseur d'extérieur tapissier décorateur coiffeur coiffeur perruquier	116,70	120,20
3 bis	menuisier traceur	125,20	128,96
4	maquilleur maquilleur posticheur	108,40	111,65
5	dessinateur en générique dessinateur d'animation	116,70	120,20
6	chef ops/assistant chef ops assistant de réalisation script chef opv cadreur / cameraman documentaliste chef monteur technicien vidéo technicien de maintenance décorateur en animation / infographiste décorateur / décorateur ensemblier décorateur peintre, décorateur tapissier	150,10	154,60
7	directeur de la photo chef décorateur recherchiste chargé de production créateur de costume	276,50 166,40 153,10 230,20 166,40	284,80 171,39 157,69 237,11 171,39